

ORDRE DE MISSION

Demande d'ordre de mission
Exemplaire à transmettre au Service des Assemblées (missions)
ou au comptable DAG (formations)

Ville de Bourg en Bresse

NOM : DEBAT
PRENOM : Jean-François
FONCTION : Maire
SERVICE : Cabinet du Maire

<input checked="" type="checkbox"/> Mission	<input type="checkbox"/> Formation
Intitulé de la mission : VILLES DE FRANCE : Assemblée générale	
Lieu : PARIS <i>2020</i>	
Date(s) : Jeudi 8 octobre de 10h à 14h	
Durée de la mission (délais de route compris) : 1 jour	

Départ de MACON : jeudi 8 octobre à 7h 36
Retour à MACON : jeudi 8 octobre à 19h 23

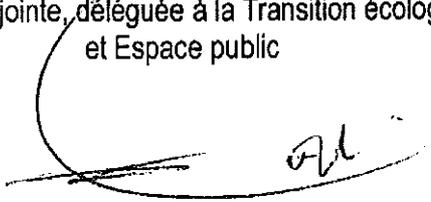
MOYEN DE TRANSPORT

- Véhicule ville
- Véhicule personnel
- SNCF
- Autres (à préciser)

ESTIMATION DES FRAIS

Nombre de repas : 0
Nombre de nuitées : 0
Autres (bus, péage, parking, autoroute...) :

Date de la demande : 7 octobre 2020

<p>Pour le Maire, La 1ère adjointe, déléguée à la Transition écologique et Espace public</p>  <p>Isabelle MAISTRE</p>	<p>Signature de l'élu(e)</p> 
--	---

NOM Prénom de l'élu(e) : Jean-François DEBAT

ETAT DES FRAIS DE TRANSPORT

Itinéraire depuis la résidence administrative : MACON-PARIS / PARIS-MACON

SNCF	BUS-METRO	PEAGE	PARKING	Total
140	/	/	/	140
KILOMETRES si utilisation du véhicule personnel	Puissance du véhicule en CV :		/	0
	Kilomètres parcourus* :		/	
	5CV et moins : 0,29€/km 6CV et 7CV : 0,37€/km 8CV et plus : 0,41€/km		/	
TOTAL				140

→ joindre les justificatifs

*se référer au site internet *Via Michelin* (référence CNFPT) en prenant en compte le trajet le plus court, depuis la résidence administrative

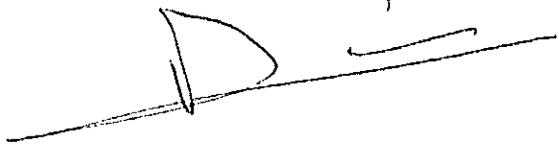
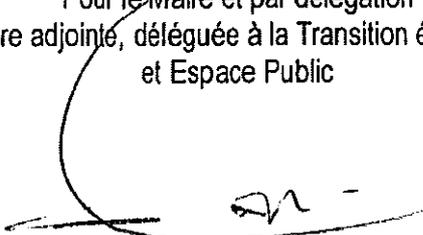
ETAT DES FRAIS DE MISSION (à compléter par l'agent)

	Base de remboursement	Nombre	Total remboursement
REPAS 15€25/repas	0	0	0
NUITEE	MISSION PROVINCE (remboursement aux frais réels dans la limite du forfait maxi de 70,00€/nuit)	0	0
	MISSION PARIS (remboursement aux frais réels dans la limite du forfait maxi de 90,00€/nuit)		0
TOTAL			0
			140

→ joindre les justificatifs pour les nuitées

VU et ARRETE A LA SOMME DE : CENT QUARANTE EUROS

date : 10 octobre 2020

<p>Signature de l'élu(e)</p> 	<p>VERIFIE ET RECONNU EXACT Pour le Maire et par délégation La 1ère adjointe, déléguée à la Transition écologique et Espace Public</p>  <p>Isabelle MAISTRE</p>
--	---



VOTRE E-BILLET

Nominatif, incessible, à présenter lors du contrôle

MACON LOCHE TGV → PARIS GARE LYON



KH0440

Départ 08/10 à 07H36 de MACON LOCHE TGV		Nom / Prénom
Arriv. à 09H12 à PARIS GARE LYON		DEBAT/JEAN FRANCOIS
TGV 6960		Classe 1
VOITURE 01 BAS		Dossier QLOIHT
PLACE ASSISE 41		Références client
BILLET VALABLE AVEC UNE CARTE LIBERTE		29090115552593523
Départ à de ***		VL29090109941506973
Arriv. à à		Classe *
		01ADULTE 70.00
		Prix EUR **70.00

Présence à quai obligatoire 2 mn avant départ

061020 LB11

08722071105766

TÉL 0892330330 0,40EUR/MIN

N° e-billet **751137774**



VOTRE E-BILLET

Nominatif, incessible, à présenter lors du contrôle

PARIS GARE LYON → MACON LOCHE TGV



KH0440

Départ 08/10 à 17H48 de PARIS GARE LYON		Nom / Prénom
Arriv. à 19H23 à MACON LOCHE TGV		DEBAT/JEAN FRANCOIS
TGV 6949		Classe 1
VOITURE 01 HAUT		Dossier QLOIHT
PLACE ASSISE 94		Références client
BILLET VALABLE AVEC UNE CARTE LIBERTE		29090115552593523
Départ à de ***		VL29090109941506973
Arriv. à à		Classe *
		01ADULTE 70.00
		Prix EUR **70.00

Présence à quai obligatoire 2 mn avant départ

061020 LB11

08722071105770

TÉL 0892330330 0,40EUR/MIN

N° e-billet **751137785**



Paris, le 7 septembre 2020

Convocation à l'Assemblée générale de Villes de France

CIV le Maire, cher collègue

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine **Assemblée générale de Villes de France** qui se tiendra :

Jeudi 8 octobre 2020 de 10h00 à 14h00
Siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne
5 rue Masseran - 75007 Paris

Cette assemblée générale sera suivie d'un cocktail déjeunatoire en présence des partenaires de l'association.

L'assemblée générale du 8 octobre prochain devra procéder au renouvellement du Conseil d'administration de Villes de France pour le mandat 2020 - 2023, conformément à nos statuts.

Le Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale se réunira ensuite pour procéder à l'élection du bureau et du président de Villes de France.

Je vous remercie de confirmer votre présence en retournant le bulletin de participation ci-joint, ou le cas échéant votre pouvoir.

En espérant vous retrouver lors de cette manifestation, je vous prie de croire, CIV le Maire et Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais
Présidente de la CA du Beauvaisis
Présidente de Villes de France

Pièces jointes :

- 1 – Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2020
- 2 – Bulletin de participation et Pouvoir à nous retourner avant le 30 septembre



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VILLES DE FRANCE
Jeudi 8 octobre 2020 de 10h00 à 14h00
Siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne
5 rue Masseran - 75007 Paris

Ordre du jour

- 09 h 30 • Accueil des participants
- 10 h 00 • Ouverture de l'Assemblée générale
par Caroline CAYEUX, présidente de Villes de France
- 10 h 10 • **Présentation du rapport d'activité** par Jean-François DEBAT,
président délégué de Villes de France. (*Adopté – Vote par
correspondance, AG du 25 juin 2020*)
Présentation du rapport financier de l'année 2019, par Philippe
BUISSON, Trésorière. (*Adopté – Vote par correspondance, AG du 25 juin
2020*)
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels et du rapport spécial sur les conventions réglementées.
- Présentation du rapport moral** par Caroline CAYEUX, présidente
de Villes de France. **Vote.**
- Débat d'orientations / Questions d'actualité**
- 11 h 30 • **Élection du Conseil d'administration**
- 12 h 00 • Fin de l'Assemblée générale
-
-
- 12 h 05 • **Réunion du Conseil d'administration et élection du Bureau.**
-
-
- 12 h 30 • **Cocktail déjeunatoire en présence des partenaires.**
-
-

ORDRE DE MISSION

Demande d'ordre de mission
Exemplaire à transmettre au Service des Assemblées (missions)
ou pôle comptable DAG (formations)

Ville de Bourg en Bresse

NOM : DEBAT J
PRENOM : Jean François
FONCTION : Maire
SERVICE : Cabinet du Maire

<input checked="" type="checkbox"/> Mission	<input type="checkbox"/> Formation
Intitulé de la mission : Conseil d'administration AMORCE	
Lieu : Paris	
Date(s) : mercredi 23 mars	
Durée de la mission (délais de route compris) : ½ journée	

Départ de Macon : Date : 22 mars 2022
Retour à Bourg-en-Bresse : Date : 23 mars 2022

Heure : 7 h 37
Heure : 14 h 09

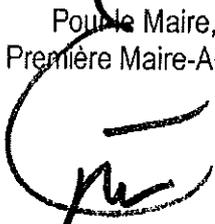
MOYEN DE TRANSPORT

- Véhicule ville
- Véhicule personnel
- SNCF
- Autres (à préciser)

ESTIMATION DES FRAIS

Nombre de repas : -
Nombre de nuitées : -
Autres (bus, péage, parking, autoroute...) :

Date de la demande : 21 mars 2022

<p>Pou le Maire, la Première Maire-Adjointe</p>  <p>Isabelle MAISTRE</p>	<p>Signature de l'élu(e)</p> 
---	---

NOM Prénom de l'élu(e) : DEBAT Jean François

ETAT DES FRAIS DE TRANSPORT

Itinéraire depuis la résidence administrative :

SNCF	BUS-METRO	PEAGE	PARKING	Total :
103				103
KILOMETRES si utilisation du véhicule personnel	Puissance du véhicule en CV :			0
	Kilomètres parcourus* :			
	5CV et moins : 0,29€/km			
	6CV et 7CV : 0,37€/km 8CV et plus : 0,41€/km			
TOTAL				103

→ joindre les justificatifs

*se référer au site internet *Via Michelin* (référence CNFPT) en prenant en compte le trajet le plus court, depuis la résidence administrative

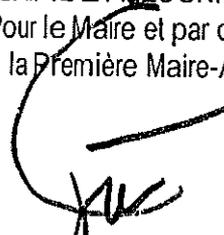
ETAT DES FRAIS DE MISSION (à compléter par l'agent)

	Base de remboursement	Nombre	Total remboursement
REPAS 15€/25/repas	15,25		0
NUITEE	MISSION PROVINCE (remboursement aux frais réels dans la limite du forfait maxi de 70,00€/nuit)		0
	MISSION PARIS (remboursement aux frais réels dans la limite du forfait maxi de 90,00€/nuit)		0
TOTAL			0
TOTAL GENERAL (frais de transport + frais de mission)			103

→ joindre les justificatifs pour les nuitées

VU et ARRETE A LA SOMME DE (total général – avances sur frais) en lettres : Cent trois euros

date : 28 mars 2022

Signature de l'élu(e) 	VERIFIE ET RECONNU EXACT Pour le Maire et par délégation la Première Maire-Adjointe  Isabelle MAISTRE
--	---



Justificatif de voyage e-billet

Ce document n'est pas un titre de transport

MACON LOCHE TGV → PARIS GARE LYON

Prix EUR	***51.00
----------	----------

22/03 07H37	MACON LOCHE TGV	TGV INOUI	6960	Classe
09H13	PARIS GARE LYON			2

Dossier	QKDVGC	170322	BOURG EN BRESSE	DEBAT/JEAN FRANCOIS
N° e-billet	444043062	08722577483655		29090115552593529



Justificatif de voyage e-billet

Ce document n'est pas un titre de transport

PARIS GARE LYON → BOURG EN BRESSE

Prix EUR	***52.00
----------	----------

23/03 12H18	PARIS GARE LYON	TGV	9773	Classe
14H09	BOURG EN BRESSE			2

Dossier	UIUQKH	090322	BOURG EN BRESSE	DEBAT/JEAN FRANCOIS
N° e-billet	404047490	08722577483666		29090115552593523

A l'attention des membres du Conseil d'Administration d'AMORCE

Objet : Conseil d'Administration du 23 mars 2022

Chers membres du Conseil d'Administration,

Conformément à l'Article 10 des statuts d'AMORCE, j'ai l'honneur de vous convoquer à notre prochain Conseil d'Administration, qui se tiendra à Paris le :

Mercredi 23 mars 2022 de 09h00 à 13h00

**VERSO - Centre de Conférences
52 rue de la Victoire - 75009 PARIS**

Au cours duquel nous traiterons l'ordre du jour joint.

Après un début de mandat marqué par la pandémie et les réunions à distance, je vous invite à ce conseil d'administration en présentiel. Depuis son élection en février 2020, nous avons eu peu d'occasions de nous rencontrer. Il nous faut réunir un Conseil d'Administration actif et investi dont notre association a absolument besoin pendant ce mandat. C'est pourquoi je compte sur votre présence lors de ce prochain Conseil d'Administration.

Je vous remercie de confirmer au plus tard le **10 mars prochain** votre participation, en complétant le bulletin joint à ce courrier.

Les pièces examinées lors de ce Conseil d'Administration vous seront envoyées par mail la semaine précédant la réunion.

Veuillez agréer, chers membres du Conseil d'Administration, mes plus sincères salutations.

Le Président,



Gilles VINCENT

Pièces jointes :

- ***Ordre du jour***
- ***Bulletin de participation***



Villeurbanne, le 25 octobre 2022

COMMUNE DE BOURG-EN-BRESSE
Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
BP 90419
01000 Bourg-en-Bresse

Bon de commande N°BC22/05/016288

REF. A1376

Échéance à réception

Facture N°225436

Événement - 36ème Congrès d'AMORCE

Code	Désignation	Montant	Qté	Total
	Tarif "CONGRES ADHERENT - 3 jours" : DEBAT Jean-françois	300.00 EUR	1	300.00 EUR
Montant HT				300.00 EUR
Montant TVA				0.00 EUR
Montant TTC				300.00 EUR

Règlement à effectuer par chèque ou virement à l'ordre d'AMORCE

IBAN FR76 1027 8089 2500 0207 8630 510
Code B.I.C CMCIFR2A

N° SIRET : 347 762 114 000 44 Code APE 7022Z
Association déclarée à la préfecture du Rhône sous le n°W691074679

TVA non applicable, art. 261 4-9° du CGI

